

## PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION en 1<sup>ère</sup> PROFESSIONNELLE 2017-2018

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ  
ET ENTRAINERA UN REFUS D'INSCRIPTION**

Afin de procéder à l'**inscription DÉFINITIVE** de votre enfant en 1<sup>ère</sup> PROFESSIONNELLE au lycée, veuillez vous présenter aux dates et heures indiquées ci-dessous (**la présence d'un adulte responsable est obligatoire au retour du dossier**) :

- **Du mardi 27 juin au mardi 4 juillet 2017 de 8h00 à 18h30**

**Vous devrez fournir les pièces suivantes (le lycée ne fait pas de photocopies) :**

- ♦ le dossier d'inscription complété et signé (remis sur place).
- ♦ copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer)
- ♦ Un **RIB**
- ♦ 4 photos d'identité (datant de moins d'un an). **Pas de photo miniature**
- ♦ 1 chèque de 5 € représentant la cotisation **facultative** au Foyer Socio-Educatif et la Caisse de Solidarité à l'**ordre de la coopérative**
- ♦ Certificat de fin de scolarité 2016/2017 (exeat).
- ♦ Photocopie des vaccins à joindre à la fiche infirmerie
- ♦ **En cas d'inscription à la Demi-pension**, 1 acompte de 60 euros (espèces ou chèque à l'ordre du lycée Hénaff)

**IMPORTANT : *Pièces à fournir pour l'inscription à l'examen :***

- 1 photocopie de la carte nationale d'identité
- 1 photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves de nationalité française ayant 16 ans révolus.

**FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE 4 juillet 2017 à 18h00  
TOUT ELEVE NON INSCRIT A CETTE DATE PERDRA SA PLACE**

La rentrée des élèves se fera le : **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 13H00**

**TOUT ELEVE ABSENT LE JOUR DE LA RENTREE PERDRA SA PLACE.**

**Les certificats de scolarité seront remis  
après 3 semaines de présence assidue au lycée.**